

Murs commerciaux, 15 m2 dans une zone dynamique,, Aix-en-Provence (13100)

Annonce **C1358427** postée le **29/mai/2026**

Description de l'activité

Bouches du Rhône - Aix-en-Provence (13100) : A vendre un local commercial d'environ 15 m2 en rez-de-chaussée, avec vitrine et porte vitrée donnant sur une rue, au cœur du centre historique et commerçant de la ville.

Le bien est vendu loué, dans le cadre d'un bail 3/6/9 en cours depuis juin 2023, pour un loyer de 600 € HT/HC par mois.

Le locataire prend également en charge la taxe foncière ainsi que les charges (environ 30 € / mois).

Le local, en bon état général, comprend un WC avec lave-mains, un volet roulant métallique électrique ainsi qu'une climatisation réversible. Tableau électrique récent. Rendement net acte en main de 5,4 % au prix affiché et frais de notaires. Idéal pour un investissement locatif stable.

Le bien comprend 1 lot, et il est situé dans une copropriété de 10 lots (les charges courantes annuelles moyennes de copropriété sont de 360 € et le syndicat des copropriétaires ne fait pas l'objet d'une procédure citée à l'article L. 721-1 du code de la construction et de l'habitation).

- Prix de vente, les honoraires d'agence inclus : 122 500 € HT + 2 450 € TVA, soit 124 950 € TTC.
- Prix de vente hors les honoraires d'agence : 110 250 € HT + 0 € TVA, soit 110 250 € TTC.
- Les honoraires d'agence : 12 250 € HT + 2 450 € TVA, soit 14 700 € TTC (13.33 % TTC du prix de vente hors les honoraires d'agence).
- Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur.

Surface commerciale : 15 m²

Surface totale : 15 m²

La société est affiliée à un réseau

Loyer mensuel : 600 €

Informations sur la cession

Type d'opération : murs à vendre obligatoirement (locataire en place)

Prix : **122 500 €** FAI (hors prix de l'immobilier)

Localisation

Localisation : **Aix-en-Provence (13100), Bouches du Rhône, Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Nombre d'habitants* à Aix-en-Provence : **145 273 (grande ville)**

Photos

Il n'y a pas de photos pour cette annonce.